

Domaine d'activités	Pilotage, management et gestion des ressources
Famille professionnelle	Ressources humaines
N° 10/A/05 Ergonome	
Définition du métier	A partir de ses connaissances scientifiques sur l'Homme au travail, concourt à la préservation de la santé et sécurité des personnes, à l'amélioration des conditions de travail et à la qualité du service rendu. S'appuyant sur l'analyse de l'activité réelle, conseille et accompagne les transformations des situations de travail par la formulation de préconisations opérationnelles visant à concilier durablement santé et efficacité.
Correspondances ROME	M1402 : Consultant / Consultante ergonome
Autres appellations	Ingénieur ergonome Consultant ergonome
Facteurs d'évolution	<p>Evolutions réglementaires et législatives (insertion et maintien dans l'emploi, accessibilité, qualité de vie au travail, développement durable, bâtiments)</p> <p>Allongement de la durée de vie au travail, évolution de la pyramide des âges et réduction des effectifs</p> <p>Augmentation des troubles musculo-squelettiques, problématiques d'usure professionnelle et de pénibilité, progression de l'absentéisme</p> <p>Contexte des finances locales contraintes et enjeux de maîtrise des dépenses</p> <p>Développement des nouvelles technologies et des modalités de travail</p> <p>Dématérialisation de la gestion et de l'accès au service public</p> <p>Attentes fortes vis-à-vis de la performance des services publics, de l'image de la collectivité et de la qualité du service rendu aux usagers</p> <p>Evolution des modes de concertation (démarche participative des projets) et enjeux du dialogue social</p> <p>Transversalité des démarches internes des collectivités et fonctionnement en mode projet</p>
Situation fonctionnelle	<p>Commune, structure intercommunale, département, région, centres de gestion de la fonction publique territoriale, SDIS</p> <p>Généralement rattaché à la direction des ressources</p> <p>Rattachement possible à la direction technique, maîtrise d'ouvrage, direction générale</p>
Conditions d'exercice	<p>Travail en bureau</p> <p>Déplacements et interventions sur site</p> <p>Horaires de travail variables en fonction de l'activité des services</p>
Spécialisations/Extensions	<p>Ergonome programmate, ergonome des logiciels, assistance à maîtrise d'ouvrage en ergonomie</p> <p>Conseil en organisation et en prévention des risques professionnels</p> <p>Formation</p>
Autonomie et responsabilités	<p>Encadrement d'équipe à effectif variable selon la taille de la collectivité</p> <p>Autonome dans le choix et la mise en œuvre de ses modalités d'intervention</p> <p>Garant de la démarche ergonomique et de la déontologie d'intervention</p> <p>Garant d'une approche transversale de son intervention (mode projet) s'inscrivant dans la stratégie de la collectivité</p> <p>Garant de la pertinence et de la faisabilité de ses propositions</p> <p>Force de proposition auprès de l'autorité territoriale, des responsables de services, des maîtres d'ouvrage, des chefs de projet</p> <p>Responsable de la qualité des prestations d'ergonomie internes et/ou externes</p>

Relations fonctionnelles	<p>Coopération avec les commanditaires d'interventions (chef de projet, maîtrise d'ouvrage)</p> <p>Démarche participative avec les équipes concernées par l'intervention</p> <p>Relations régulières avec les services supports de la collectivité (ressources humaines, médecine préventive, patrimoine, achats...)</p> <p>Relations contractuelles avec d'autres collectivités (centres de gestion)</p> <p>Dialogue avec les instances (CT, CHSCT)</p> <p>Relations avec des partenaires institutionnels (FIPHFP, FNP, CNFPT, CDG, ANACT, INRS...) et du secteur privé (fournisseurs, prestataires, ergonomes extérieurs, associations)</p> <p>Prise de contact avec d'autres collectivités</p>
Moyens techniques	<p>Appareil photo, vidéo</p> <p>Appareil de mesures (luxmètre, sonomètre, thermomètre, système analyseur de vibrations)</p> <p>Outils bureautiques</p> <p>Logiciels informatiques spécifiques (outils de modélisation)</p> <p>Equipements de protection individuelle</p> <p>Véhicule</p>
Cadre statutaire	Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière technique)
Conditions d'accès	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie, contractualisation
Activités techniques	<p>Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles des collectivités</p> <p>Contribution à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail</p> <p>Aménagement des situations de travail pour le maintien et l'insertion dans l'emploi</p> <p>Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage à la conception et à la réhabilitation de bâtiments et d'espaces de travail</p> <p>Conduite d'un projet de conception d'un équipement fonctionnel et innovant</p>
Activités spécifiques	<p>Ergonomie des interfaces hommes-machines</p> <p>Activités centrées sur la performance des services publics (gestion des flux, accueil du public)</p>

Activités/Compétences "Techniques"

Savoir-faire

Accompagnement des évolutions organisationnelles et structurelles des collectivités

- Identifier les caractéristiques de l'activité et les attentes de la collectivité en termes d'organisation, d'efficacité et de conditions de travail
- Favoriser l'expression des acteurs concernés par le changement et recueillir leurs besoins
- Analyser les procédures de travail, les exigences en matière de service rendu et les impacts sur la santé et l'efficacité
- Mettre en adéquation les besoins des équipes et des services avec les nécessités de la collectivité de façon à établir différents scénarios de simulation de la nouvelle organisation
- Capitaliser les préconisations en matière d'organisation du travail

Contribution à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail

- Favoriser la connaissance des interactions et impacts des situations de travail sur la santé et la sécurité des agents et l'efficacité des organisations
- Identifier les facteurs de risques à partir des données de la structure et de l'analyse des situations de travail
- Enrichir l'évaluation des risques professionnels
- Participer à l'élaboration du programme de prévention
- Accompagner les démarches en santé, sécurité et qualité de vie au travail (RPS, TMS, pénibilité)
- Contribuer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé et les conditions de travail
- Proposer des indicateurs de suivi et analyser des données statistiques
- Assister, en tant que membre qualifié, aux séances du CT ou du CHSCT

Aménagement des situations de travail pour le maintien et l'insertion dans l'emploi

Analyser les restrictions fonctionnelles et les données statutaires d'un agent en situation de handicap ou d'inaptitude professionnelle

Analyser les situations de travail et l'accessibilité des locaux de travail

Proposer des moyens de compensation techniques, organisationnels et humains du handicap applicables aux situations de travail de l'agent et à son intégration dans le collectif de travail

Accompagner la mise en œuvre des préconisations (recherche de fournisseurs, test d'équipements)

Produire un rapport d'aménagement en vue de l'obtention de financements destinés à faciliter l'emploi d'une personne en situation de handicap

Evaluer les systèmes de travail après transformation

Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage à la conception et à la réhabilitation de bâtiments et d'espaces de travail

Identifier les enjeux et objectifs sous-jacents à la conception et à l'utilisation de l'ouvrage

Analyser le cahier des charges du projet au regard de l'activité de travail, des facteurs organisationnels et des caractéristiques environnementales (ambiances physiques de travail, accessibilité)

Identifier les besoins en termes de liaisons fonctionnelles et d'aménagements structurants

Recenser et étudier des sites et situations de travail similaires

Simuler l'activité future sur plans avec les futurs utilisateurs (en APS, APD et projet)

Proposer plusieurs scénarios d'aménagements répondant aux critères de faisabilité techniques, financières et organisationnels

Inscrire son action dans la programmation du projet

Contribuer à l'élaboration des programmes fonctionnels et techniques (rédaction d'usage, formalisation des aménagements et équipements)

Tenir compte des normes et de la réglementation en matière d'accessibilité et d'ambiance de travail

Rédiger des référentiels de programmation architecturaux de façon à capitaliser les solutions ayant fait leur preuve

Conduite d'un projet de conception d'un équipement, outil ou matériel ergonomique

Identifier les exigences fonctionnelles d'un équipement et les attentes des futurs utilisateurs

Réaliser une étude comparative d'équipements existants sur le marché

Concevoir des solutions innovantes, fonctionnelles et garantes de la santé et de l'efficacité

Conduire la réalisation de prototypes et organiser des mises en test

Sélectionner les options adéquates et déterminer la configuration définitive de l'équipement

Accompagner la mise en service de l'équipement et sa prise en main par les agents

Organiser un retour d'expérience visant à s'assurer de l'efficacité de l'équipement

Savoirs

Savoirs socioprofessionnels

Physiologie, biomécanique, handicaps et pathologies
Psychologie du travail et des organisations, psychosociologie
Méthode d'analyse ergonomique
Concepts et méthodes de l'homme au travail
Interfaces hommes-machines
Réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail
Normes relatives aux situations et ambiances de travail
Procédures de maintien dans l'emploi et de reclassement de la collectivité
Etapes d'un projet de construction (étude, APS, APD...)
Outils bureautiques et de modélisation

Savoirs généraux

Statut de la fonction publique
Connaissance de l'environnement territorial
Conduite de projet
Techniques de conduite d'entretien
Techniques de veille
Techniques rédactionnelles
Animation de réunion et de groupes de travail

Activités "Transverses"

Partenariats - Code NSF P1

Organisation et animation des partenariats

Conduite de projet, d'opération et de chantier Code NSF P2

Conduite de projet

Organisation- encadrement Code NSF P3

Encadrement d'équipe

Gestion administrative Code NSF P4

Instruction des dossiers et application des procédures

Gestion de la commande publique

Gestion budgétaire - Code NSF P5

Elaboration et suivi du budget